



Evaluation du programme LEADER 2014-2022

L'animation territoriale en réseau

une force au service
de l'innovation & du
développement



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe investit dans les zones rurales.

Sommaire

Introduction	p. 2
La stratégie en quelques mots	p. 3
Analyse financière	p. 5
Fonctionnement et gestion de la programmation	p. 8
Analyse de la mise en œuvre par fiche action	p. 9
Conclusion	p. 23

Introduction

Le programme européen LEADER arrive à échéance à la fin de l'année 2022 et dans la perspective de poursuite des projets et d'une nouvelle candidature pour la programmation 2023-2027, le GAL du PNR Brenne s'est engagé dans une démarche d'évaluation.

Cette évaluation a différents objectifs :

- Prendre une photographie, 8 mois avant la fin du programme, des éléments factuels qui composent LEADER : les projets, les acteurs, la consommation de l'enveloppe attribuée au territoire.
- Mesurer l'impact du dispositif sur le territoire, au regard de la stratégie locale de développement écrite en 2014.
- Evaluer le fonctionnement et la gestion mis en place.
- Poser les principaux enseignements à tirer en vue d'une prochaine candidature.

Enfin, ce document se veut être un outil utile et efficace pour poursuivre le travail d'animation et de développement territorial.

La stratégie en quelques mots

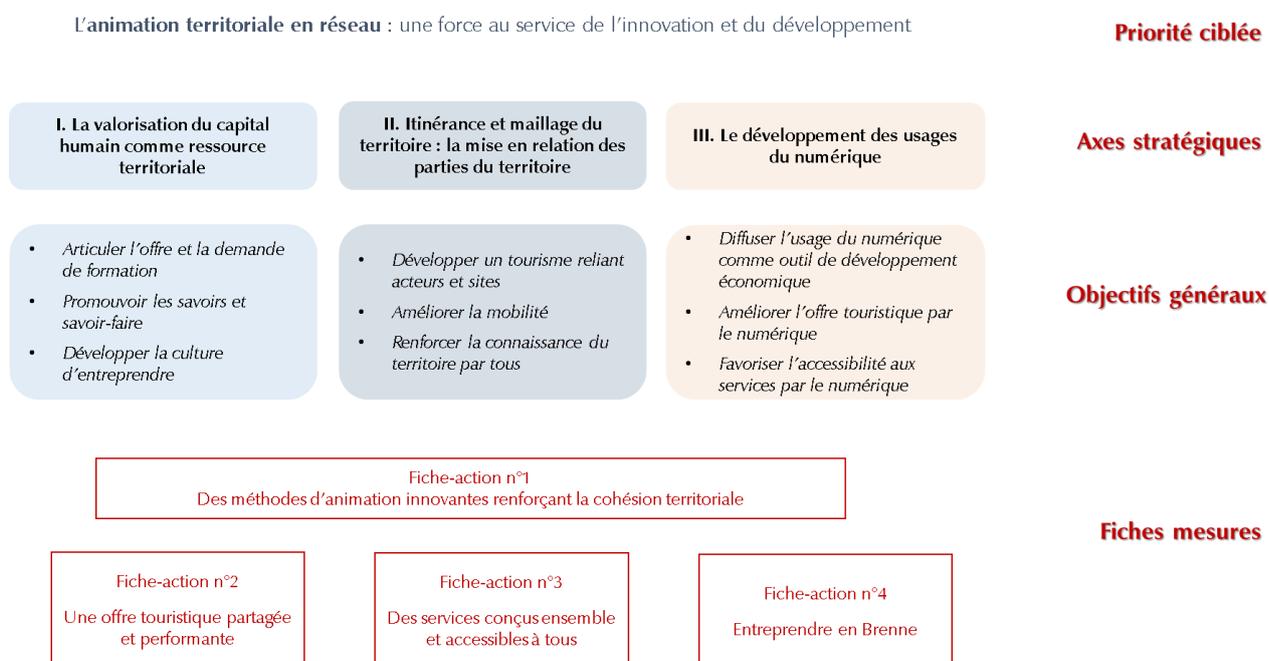
Forts de leur expérience des précédentes programmations (depuis 1991), les partenaires, réunis lors de l'élaboration de la stratégie locale de développement en 2015, ont souhaité mettre en avant la mise en réseau et l'interconnaissance des acteurs comme plus value majeure de LEADER.

« L'animation territoriale en réseau : une force au service de l'innovation et du développement »

Le choix s'est ainsi orienté vers une stratégie transversale : la mise en réseau d'acteurs, la mutualisation de nos moyens au service de l'innovation, de l'expérimentation et de l'ingénierie de notre territoire.

Cette stratégie se décline en 5 mesures opérationnelles. La première chapote l'ensemble du programme et favorise la rencontre d'acteurs d'horizons différents. Les 3 mesures suivantes ciblent des projets plus opérationnels dans des domaines clés du développement territorial et en lien avec les priorités établies par le Conseil Régional. La dernière concerne les opérations de coopération interterritoriale et transnationale.

(extrait candidature LEADER 2015)



Au terme de plusieurs échanges avec la Région, autorité de gestion du programme, la candidature du PNR Brenne a été retenue et la convention signée le 21 juillet 2016.

L'enveloppe initiale allouée au territoire du GAL était de 1 000 000 € pour la période 2014-2020.

En 2020, l'UE a décidé de prolonger la programmation FEADER de 2 années. C'est à cette occasion que le GAL du PNR Brenne a obtenu une enveloppe complémentaire de 373 800 €, permettant le financement de nouveaux projets pour le territoire.

Fiches actions mobilisées par le GAL :

1. Des méthodes
d'animation innovantes
renforçant la cohésion
territoriale

2. Une offre touristique
partagée et
performante

3. Des service conçus
ensemble et accessibles
à tous

4. Entreprendre en
Brenne

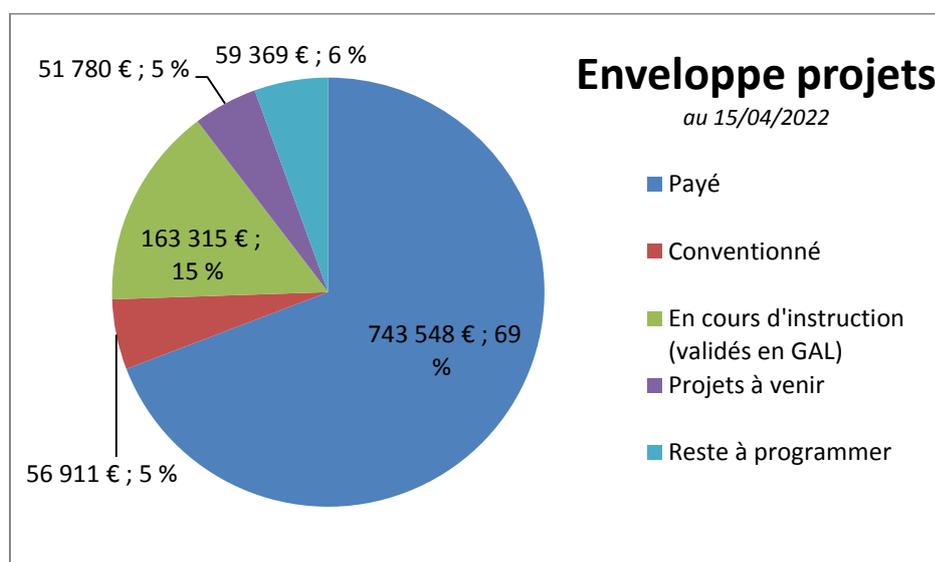
5. Coopération
interterritoriale et
transnationale

6. Animation et
fonctionnement du GAL

Un avancement de la programmation satisfaisant

Au 15 avril 2022, 75 % de l'enveloppe totale LEADER sont programmés. Si on ajoute les projets déposés, en cours d'instruction, on atteint un taux de consommation de 90 %. Ce niveau de programmation est plutôt bon car même s'il ne reste que quelques mois pour programmer les derniers dossiers, cela révèle aussi le dynamisme du territoire. En effet, depuis 2019, le montant de LEADER sollicité ne permettait plus d'accueillir de nouveaux projets, l'enveloppe était totalement fléchée. La perspective d'une enveloppe complémentaire a permis l'émergence de nouveaux projets qui n'ont pu être présentés qu'à l'été 2021. Depuis, 13 projets ont été déposés auprès du GAL.

On peut aussi noter un très bon taux de paiement des dossiers (69 % au 15/04/22).



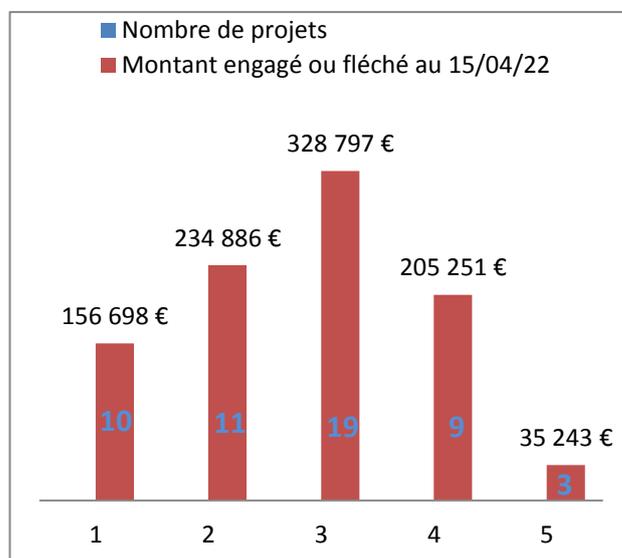
De même, l'enveloppe « Animation et fonctionnement du GAL » est programmée à 75 % et permettra d'assurer la gestion de la fin du programme.

Une répartition relativement équilibrée entre fiches actions... à l'exception des projets de coopération.

Si les proportions entre fiches actions 1 à 4 sont relativement équilibrées et conformes à ce qui était prévu (200 000 € prévus initialement sur les fiches actions 2, 3 et 4), on note que la fiche action 3 est la plus sollicitée en montant engagé ou fléché mais aussi en nombre de projets déposés (19 sur 52).

On observe notamment qu'en fin de programmation (2021-2022), près de la moitié des dossiers présentés concerne la fiche action n°3.

A l'inverse, on peut regretter une faible consommation de la fiche coopération. Seulement 3 dossiers ont été déposés sur cet axe, pour un peu plus de 35 000 € contre 75 000 € prévus dans la maquette financière.



Plusieurs explications peuvent être apportées à ce constat :

- Le démarrage de la programmation LEADER a été retardé, du fait de l'absence d'outils opérationnels pour l'instruction des dossiers, les outils pour la coopération ont été les derniers à être fournis. Cela a conduit parfois à déposer des dossiers sur une autre mesure, afin que les projets puissent avancer (cas de Cagette et Fourchette, en lien avec le Pays Castelroussin-Val de l'Indre)
- Un projet de coopération transnationale avec la Pologne a été abandonné suite au départ de l'agent porteur du projet.
- Les projets de coopération demandent du temps de préparation et de suivi technique. Le grand retard dans l'instruction des dossiers jusqu'en 2019 a rendu les porteurs de projet potentiels « frileux ».
- Avant l'obtention de l'enveloppe complémentaire, le GAL n'était plus en capacité de financer des projets. Dans cet intervalle, le territoire a tout de même signé l'accord de coopération sur la mise en place de l'itinéraire équestre « Route européenne d'Artagnan » (voir plus loin l'analyse par fiche action).

L'effet levier du LEADER

Si LEADER est un dispositif qui permet l'expérimentation et l'innovation, c'est aussi parce qu'il mobilise des financements importants. Pour 1 € de cofinancement public, LEADER peut intervenir à hauteur de 4 €.

Il s'agit donc d'une opportunité financière qui encourage à mobiliser d'autres partenaires financiers. Peu de porteurs de projets peuvent assumer les 20 % de financements restants, même si presque tous autofinancent une partie de leur projet.

Ainsi, sur cette programmation, on observe à nouveau une diversité de cofinanceurs, mobilisés par les porteurs de projets.

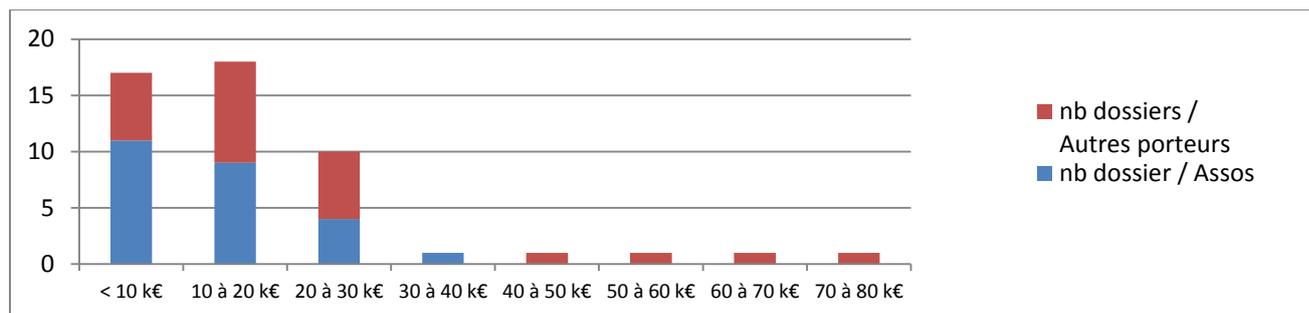
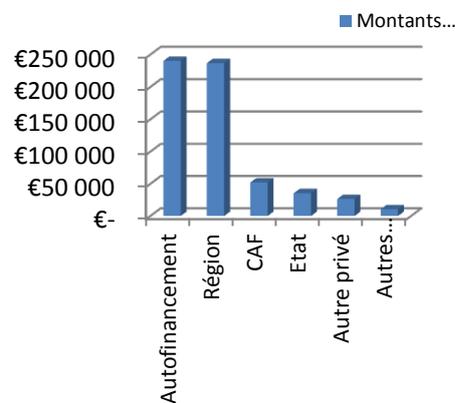
Près de 600 000 € sont mobilisés, en plus du LEADER, pour participer au financement des actions sur le territoire.

Le Conseil Régional est le principal cofinancier des projets LEADER. Cela montre bien l'articulation entre la stratégie locale de développement et les différents dispositifs de la Région en direction des territoires (Cap'Asso, A vos ID et CRST principalement).

Cela montre aussi la difficulté de mobiliser d'autres fonds pour le territoire, malgré les efforts des porteurs de projet.

Le montant moyen de LEADER attribué par dossier est de 17 776 €. La majorité des opérations (70 %) bénéficie d'un financement compris entre 5 000 € et 20 000 €, avec un montant maximal attribué à 76 680 € (projet sur 2 années).

Cofinancements mobilisés



Qui sont les porteurs de projets LEADER ?

On compte 18 bénéficiaires différents pour 52 opérations réalisées ou en cours de réalisation au 15/04/2022 : 12 associations, 4 collectivités, 1 chambre consulaire et 1 syndicat de producteurs.

75 % des projets sont portés par des membres du GAL.

Le PNR Brenne, structure porteuse du GAL, porte 20 projets, soit 45 % du montant total accordé.

NOM	Type	Nb projets	Montant
Affiche la Couleur	Association	2	13 512,80 €
Cagette et fourchette	Association	3	33 294,87 €
CDC Brenne-Val de creuse	Collectivité	1	24 646,90 €
CDC Cœur de Brenne	Collectivité	2	100 937,14 €
CMA	Consulaire	1	17 823,76 €
CPIE	Association	2	13 719,56 €
Familles rurales	Association	1	30 000,00 €
Festiv'En Marche	Association	1	7 515,68 €
Ligue de l'enseignement - FOL	Association	7	90 644,66 €
FR MFR	Association	2	28 045,23 €
Indre Nature	Association	1	11 622,56 €
Initiative Brenne	Association	1	9 584,48 €
Les ateliers de la Brenne	Association	3	54 486,35 €
OTI Destination Brenne	Association	1	30 483,32 €
PCVI* (dossiers enregistrés par erreur)	Collectivité	2	28 500,00 €
PNR Brenne	Collectivité	20	437 148,69 €
Radio Dynamo	Association	1	17 000,00 €
Syndicat du Pouligny	Syndicat de producteurs	1	20 960,00 €

Ces chiffres sont néanmoins à relativiser :

- Si de nombreuses opérations sont portées par les membres du GAL, c'est aussi parce que le GAL est représentatif des acteurs du territoire en capacité de porter des projets d'innovation en Brenne. L'expérience de plusieurs programmations LEADER porte ses fruits en matière d'ingénierie et de mobilisation d'acteurs locaux. D'ailleurs, on observe en fin de programmation plusieurs nouveaux porteurs de projets (Radio associative, association d'inclusion...) qui pourront être associés lors de l'élaboration de la future stratégie locale.
- Le PNR est la structure qui porte le plus de projets parce qu'elle en a l'envergure en terme de moyens humains (40 ETP) et parce que le programme correspond complètement à l'« ADN » d'un PNR : un territoire d'expérimentation.
- Le PNR a parfois fait le choix de se substituer à d'autres porteurs de projet, afin de ne pas mettre ces derniers en difficulté financière. C'est le cas pour plusieurs projets multi-partenariaux.

Fonctionnement et gestion de la programmation

Le Groupe d'Action Locale (GAL).

De manière générale et tout au long de la programmation, le groupe d'action locale est resté très mobilisé. A raison de 3 à 4 réunions par an, on compte 69 % de participation en moyenne. Le double quorum a toujours été respecté.

Présidé par le Président du PNR, le GAL était composé pour 2/3 de membres du collège privé (associations, chambres consulaires, conseil de développement durable) et 1/3 du collège public (communautés de communes, Région, Ville du Blanc, PNR). Etaient également invités les élus PNR responsables de commission ; les élus régionaux ; des techniciens de l'ASP, de la Région et de la DDT.

Au cours de la programmation, il y a eu peu de changements dans la composition du GAL. Dans les 3 dernières années, 8 membres ont été remplacés (sur 21). La plupart des membres du GAL ont donc suivi la totalité de la programmation et sont prêts à s'investir pour la suivante.

Le rôle du GAL est de suivre la mise en œuvre de la programmation, en lien avec la stratégie locale de développement définie. Lors des réunions du GAL, les porteurs de projet viennent présenter leur opération, ce qui permet un échange avec les membres du GAL. Ceux-ci valident les projets LEADER (4 en moyenne par session) d'abord en opportunité, pour apporter un avis de principe sur le montant prévisionnel et surtout le contenu du projet. Suite à l'instruction complète du dossier par les services de la DDT, les projets sont à nouveau présentés en GAL pour être programmés.

Les réunions du GAL permettent aussi d'informer sur l'avancement de la programmation et de la maquette financière et de donner l'actualité des projets soutenus.

Collège privé
Conseil de développement durable
Base de plein air du Blanc
Chambre d'agriculture
Chambre de commerce et de l'industrie
Chambre de métiers et de l'artisanat
CPIE Brenne-Berry
Ligue de l'enseignement 36
Familles Rurales 36
Idées en Brenne
Indre Nature
Initiatives Brenne
Kaléidoscope
Mission Locale
OTI Destination Brenne

Collège public
PNR Brenne
Conseil Régional
CDC Cœur de Brenne
CDC Marche Occitane-Val d'Anglin
CDC Brenne-Val de Creuse
Centre Social – CAF
Ecomusée de la Brenne (Le Blanc)

Invités
Elus référents des commissions PNR
Conseil Régional
Agence de Service et Paiements (ASP)
DDT, service instructeur
Equipe technique PNR
Centre Social – CAF
Ecomusée de la Brenne (Le Blanc)

Un comité technique informel.

Le circuit de gestion prévoyait un comité technique chargé de veiller à la bonne constitution des dossiers LEADER avant présentation en comité de programmation. Ce groupe ne s'est pas réuni spécifiquement. Néanmoins, chaque projet déposé a fait l'objet d'échanges entre acteurs concernés, partenaires et techniciens pouvant apporter une expertise particulière.

Un travail régulier avec le service instructeur.

Malgré un retard très important dans l'instruction des dossiers en début de programmation, l'équipe technique du PNR a travaillé en étroite collaboration et en bonne intelligence avec l'équipe du service instructeur (DDT) tout au long du programme. Ce travail a porté ses fruits puisqu'à partir de 2018, l'instruction et la mise en paiement des dossiers ont repris un rythme plus raisonnable.

On compte tout de même en moyenne, sur l'ensemble de la programmation, 19 mois de délai entre le dépôt d'un dossier et son conventionnement. Ce délai très long n'est pas seulement à imputer au service instructeur mais parfois au GAL ou au porteur de projet. Ce délai s'amenuise depuis 2020.

Pour ce qui est du délai des paiements, l'instruction est assez rapide puisqu'on compte en moyenne 4 mois entre le dépôt de la demande de paiement et le versement du FEADER.

Mise en œuvre

Les pages qui suivent présentent la mise en œuvre de la stratégie locale de développement par mesure et par fiche action.

FICHE ACTION 1

Des méthodes d'animation innovantes renforçant la cohésion territoriale.

8 projets soutenus 128 200 €

Contexte et logique d'intervention de la fiche action

Le territoire du Parc naturel régional de la Brenne rassemble de nombreux acteurs de différents horizons : (culture, tourisme, agriculture, pisciculture, sylviculture, industrie, services...). Cette richesse en termes de compétences et de savoir-faire reste cependant insuffisamment exploitée car le territoire a besoin d'animation, au-delà de celle assurée par le Parc, en particulier dans certaines filières et zones géographiques. Cette fiche-action vise à concevoir et expérimenter des méthodes, outils et dispositifs d'animation faisant appel aux moyens existants, en les renforçant si nécessaire.

L'ambition est de contribuer à structurer un réseau d'animation et d'ingénierie partagées sur le territoire du Parc de la Brenne, qui aurait vocation à se pérenniser au-delà de LEADER et à démultiplier la capacité des acteurs publics comme privés à porter des projets dans tous les domaines, à maintenir et créer des activités, à développer l'attractivité du territoire.

2 appels à initiatives pour faire émerger de nouveaux projets

Dès le début de la programmation, le GAL a mis en place un premier appel à initiatives autour des produits et savoir-faire locaux. Animé par l'association Initiative Brenne, ce travail a permis de réunir plus de 70 personnes autour d'ateliers, de visites d'expérience et d'entretiens ciblés. 3 projets ont émergé dont 2 soutenus par LEADER (voir plus loin).

En 2018, l'expérience est renouvelée autour de la thématique santé. Porté par le PNR, en lien avec le contrat local de santé, l'appel à initiative santé a permis à une vingtaine d'acteurs de se rencontrer et de réfléchir à la mise en place d'actions communes, soutenues ou non par le LEADER.

Dans ces deux exemples, on retient l'intérêt du soutien à l'ingénierie et à l'animation sur des thématiques ciblées pour faire émerger de nouveaux projets et faire naître des envies de coopération entre acteurs locaux, privés ou publics.

Faire réseau, dans tous les domaines

Au cœur de la stratégie 2014-2022, la mise en réseau d'acteurs et d'initiatives reste à la fois une nécessité et un enjeu pour l'avenir du territoire. En effet, elle reste indispensable à la vie d'un territoire et repose essentiellement sur des moyens humains, du temps dédié, plus que des outils techniques.

Ainsi, l'expérience de l'Arantèle, porté par La Ligue de l'enseignement de l'Indre, montre très bien comment une problématique en appelle une autre. De la volonté d'accompagner plus localement des projets collectifs, notamment associatifs, a naturellement découlé un travail sur l'accueil des nouveaux arrivants du territoire.

Plus récemment, en 2021, à nouveau dans le cadre du contrat local de santé, le dispositif a soutenu le démarrage et la structuration d'un réseau d'acteurs autour de la thématique de la précarité en santé (projet en cours).

Répondre aux enjeux du territoire

Cette première fiche action avait aussi pour objet de soutenir des opérations innovantes répondant aux enjeux du territoire. Ainsi, LEADER a soutenu le démarrage du Projet Alimentaire de Territoire du PNR en 2021, désormais incontournable pour mettre en place des actions permettant la relocalisation de l'alimentation.

Par ailleurs, le GAL a validé en 2021 le soutien à l'association Familles Rurales de Rosnay pour expérimenter la mise à disposition de véhicules électriques pour les aides à domicile (projet en cours). Ce projet, reliant enjeux sociaux et environnementaux sera une expérience au service du territoire et de ses acteurs (autres services d'aide à domicile, travaux sur la mobilité...).

Conclusion

Cette fiche action était en quelque sorte la porte d'entrée de la stratégie locale de développement. On verra plus loin qu'elle a bien joué son rôle d'incubateur de projets, grâce aux deux appels à initiatives. Cette procédure aurait d'ailleurs pu être poursuivie sur d'autres thématiques (tourisme par exemple).

On peut par ailleurs noter la pérennisation d'opérations telles que le projet alimentaire de territoire ou l'Arantèle. Cette dernière, même si elle s'oriente davantage sur la thématique des nouveaux arrivants, maintient son activité d'accompagnement associatif (mené par l'association Kaléidoscope).

Dans la perspective d'une nouvelle candidature, cette stratégie est à retenir et à développer pour encourager les méthodes d'animation innovantes.

Synthèse des projets financés :

2016-17 Appel à initiatives : produits et savoir-faire locaux	Initiative Brenne	9 584,48 €
2017-18 Arantèle réseau qui tisse sa toile	FOL de l'Indre	18 142,68 €
2018 Appel à initiatives SANTE, mise en réseau et expérimentations	PNR Brenne	29 445,52 €
2018-2019 Développement de l'Arantèle du réseau associatif aux nouveaux arrivants	FOL de l'Indre	19 626,68 €
2019 Coordination des actions partenariales santé en Brenne	PNR Brenne	7 476,60 €
2021 Emergence d'un projet alimentaire de territoire en Brenne	PNR Brenne	8 373,32 €
2021 Expérimentation mise à disposition de véhicules électriques pour les aides à domicile	Familles Rurales Rosnay	20 000,00 €
2021-22 Développer les connaissances et le réseau d'acteurs autour de la thématique de la précarité	PNR Brenne	15 548,28 €

NB : à cette liste s'ajoutent 2 projets portés par le Pays Castelroussin-Val de l'Indre et inscrits par erreur sur le territoire du GAL de la Brenne (28 500 €)

Reprise des indicateurs :

TYPE D'INDICATEURS	INDICATEURS	CIBLE	REALISATION
Réalisation	Nombre de dossiers programmés	8	8
Réalisation	Nombre d'associations accompagnées	8	Une vingtaine par an (Arantèle)
Résultats	Nombre d'emplois créés, soutenus	8	8
Résultats	Projet d'accompagnement associatif engagé	1	Une dizaine via l'Arantèle
Résultats	Nombre d'appels à initiatives lancés	2 à 4	2

FICHE ACTION 2

Une offre touristique partagée et performante.

11 projets soutenus 234 890 €

Contexte et logique d'intervention de la fiche action

Le territoire du Parc naturel régional de la Brenne bénéficie d'une notoriété régionale, nationale et internationale pour la richesse de sa biodiversité valorisée au travers du tourisme de nature (notamment observation ornithologique...). L'intervention vise à renforcer cet atout et imaginer d'autres pistes de développement pour irriguer l'ensemble du territoire en lien avec les manifestations culturelles, les savoir-faire, les découvertes des patrimoines et des produits locaux, l'artisanat d'art...

Des outils pour renforcer la notoriété de la Brenne

Tout au long de la programmation, on a pu observer l'effet levier de LEADER sur la mise en place de nouveaux outils pour le développement touristique du territoire.

L'appui de LEADER a permis de mener une réflexion sur l'organisation des offices de tourisme du territoire, conduisant à la création d'un office intercommunal, Destination Brenne, lui-même soutenu dans son démarrage (équipement et ingénierie).

Cette nouvelle organisation touristique s'accompagne nécessairement d'une dynamique de communication adéquate et renouvelée. C'est pourquoi le GAL a soutenu la mise en place d'un nouveau site internet orienté vers la destination touristique, valorisant le territoire et ses acteurs autant pour ses habitants que pour ses visiteurs.

Toutes ces dynamiques étant toujours perfectibles, le territoire a décidé d'expérimenter à partir de 2022 une plateforme de collecte et d'analyse des données économiques liées à l'hébergement touristique. Cette expérimentation a pour but d'observer, par extrapolation, les retombées économiques du tourisme pour le territoire.

Mettre en réseau et travailler collectivement la mise en valeur du territoire

La notoriété d'un territoire se construit aussi avec ses acteurs locaux. La stratégie locale de développement mise en place visait à soutenir des projets de mise en réseau. Dans le cas de cette seconde fiche action, les rencontres, échanges et formations ont permis le démarrage d'un véritable réseau d'acteurs du tourisme : hébergeurs, artisans, commerçants (restaurateurs notamment), agriculteurs... Chacun s'appuyant et s'engageant sur les valeurs de développement durable des PNR pour mieux faire découvrir la richesse de son territoire.

Ce travail de mise en réseau a pu aussi conduire à des opérations très concrètes comme la création d'un sandwich à base de produits locaux pour les randonneurs de Brenne ou la création d'outils de communication pour l'AOP Pouligny, fromage emblématique du territoire (2 projets issus de l'appel à initiatives produits et savoir-faire locaux).

Appui au développement des circuits d'itinérance douce.

Le PNR s'est positionné depuis plusieurs années sur le tourisme de nature. S'il accompagne les acteurs du tourisme dans cette démarche, il est aussi important de développer des activités de loisirs en lien avec la nature.

Grâce à cette programmation, l'offre de circuits de randonnée s'est développée. On parle de circulation douce, à pied, à cheval ou à vélo. Il ne s'agit pas seulement de circuits sportifs ou de loisirs, mais de véritables moyens de valoriser des paysages, des sites, des points d'intérêts sur l'ensemble du territoire du GAL.

Début 2022, le GAL a validé un projet de mise en place d'un sentier sonore sur la Réserve Naturelle Régionale. Ce projet allie innovation technique et valorisation du patrimoine naturel et culturel en Brenne.

Conclusion

Cette fiche action a permis au territoire d'opérer un tournant dans la conduite de son action touristique. Le travail de mise en réseau d'acteur à renforcer les habitudes de travailler ensemble. Par ailleurs, la programmation a permis de financer la mise en place de nouveaux équipements (outils fonctionnels pour les offices de tourisme, circuits de randonnée...). Cela laisse un large champ pour faire émerger de nouveaux besoins et de nouvelles idées.

Synthèse des projets financés :

2016 Vers la qualification de l'offre itinéraires Circulation douce et hébergements	PNR Brenne	9 546,90 €
2016 - Nouvelle organisation touristique en Brenne	PNR Brenne	9 599,62 €
2017-18 Consommer Parc, un nouvel enjeu touristique	PNR Brenne	38 779,00 €
2017-18 Promotion du Poulligny-St-Pierre comme produit savoir-faire de qualité en Brenne	Syndicat Poulligny	20 960,00 €
2018-19 Conception d'un sandwich de Brenne	CMA 36	17 823,76 €
2017-18 Outils et vitrine pour la Destination Brenne (site internet)	PNR Brenne	13 975,00 €
2018 Sensibilisation des hébergeurs sur le potentiel nature de leurs jardins	Indre nature	11 622,56 €
2018 Des moyens au service de la destination touristique de la Brenne	OTI Destination Brenne	30 483,31 €
2019-20 Mieux s'appuyer sur un réseau d'acteurs pour un tourisme durable en Brenne	PNR Brenne	46 456,08 €
2022-23 Mise en place d'un observatoire économique du tourisme	PNR Brenne	14 790,00 €
2022-23 Sentier sonore : à la rencontre de la Brenne et de ses habitants	PNR Brenne	20 850,00 €

Reprise des indicateurs :

TYPE D'INDICATEURS	INDICATEURS	CIBLE	REALISATION
Réalisation	Nombre de dossiers programmés	10	11
Réalisation	Nombre de circuits, routes thématiques et itinéraires en circulation douce créés, renforcés ou aménagés	3	Entre 70 et 90
Réalisation	Nombre d'emplois créés, soutenus	5	6
Résultat	Nombre d'offices de tourisme consolidés	1	1
Résultat	Nombre d'acteurs mobilisés (professionnels, collectivités, associations, particuliers) dans des actions collectives	30	45
Résultat	Nombre d'hébergeurs touristiques engagés dans une opération LEADER	20	17

FICHE ACTION 3

Des services conçus ensemble et accessibles à tous.

19 projets soutenus 331 800 €

Contexte et logique d'intervention de la fiche action

Le Parc naturel régional de la Brenne rassemble des acteurs publics et privés qui proposent des services variés mais dont le développement et l'accessibilité ne sont pas homogènes.

Le maintien et le renforcement de la qualité de l'offre de services sur le territoire du Parc doit concourir au maintien des populations résidentes – en particulier les jeunes – mais aussi favoriser l'accueil de nouvelles populations et de nouvelles activités, grâce à une attractivité plus forte.

Une attention portée à l'environnement, au cadre de vie

La fiche action 3 mettait en avant l'enjeu de mobiliser la population locale autour de la question de la préservation du cadre de vie et des espaces patrimoniaux et naturels du territoire. Il ne s'agit pas de mettre sous cloche, mais plutôt d'apprendre à porter un regard, observer et participer à une évolution harmonieuse du paysage de Brenne. Tel était l'objectif des veilleurs du paysage, réseau citoyen accompagné par le PNR et le CPIE pour sensibiliser les habitants et visiteurs à la notion de paysage.

Le GAL a aussi soutenu le lancement d'un séjour nature et cinéma pour les jeunes, habitants de Brenne ou non. Une sensibilisation aux paysages encore, mais plus largement à la faune, la flore et aux modes de vie responsables et durables (consommation, déplacements...).

Des opérations renouvelées en faveur de la jeunesse

Le GAL a souhaité poursuivre le soutien aux projets en direction des jeunes dans le cadre de cette programmation en favorisant les coopérations et mutualisations entre acteurs.

Ainsi, le réseau logement jeunes, animé par la FOL – Ligue de l'enseignement, a pu se développer et conduire à l'embauche d'une travailleuse sociale en 2020 pour accompagner les jeunes en recherche de logement.

En 2018, une « colo » s'est montée en Brenne pour les adolescents du territoire, organisée et animée par des animateurs des structures jeunesse locales. L'occasion, au-delà de la proposition concrète pour le public, d'expérimenter la mise en place collective d'un séjour et la mutualisation des personnels et des équipements du territoire.

En 2021, le GAL a soutenu la mise en place d'un infolab à destination des jeunes, espace favorisant l'engagement, l'initiative et la sensibilisation autour des outils numériques.

Enfin, faire vivre un réseau, c'est aussi le renouveler, observer et valoriser son action sur le territoire. Le PNR a animé ce travail en 2020 et 2021 qui a abouti à la mise en place d'une exposition « Grandir ici ».

Etude des besoins et émergence de nouvelles activités

Cette fiche action embrasse un champ très large de domaines. Aussi, le GAL a pu répondre à des sollicitations diverses mais dont le point commun restait l'aspect collectif, la mise en réseau d'acteurs pour mener de nouveaux projets.

C'est le cas des deux opérations menées par la Fédération régionale des MFR qui ont permis de mettre en lumière les besoins locaux en formations. Aujourd'hui, une association locale « MFR de Brenne » est créée et 2 sessions de formation en poissonnerie se sont déroulées sur le territoire en 2019 et 2020.

De 2018 à 2020, le PNR a animé un réseau de 8 musées ou lieux de visites du territoire afin de mener une réflexion collective sur l'avenir de ces lieux et imaginer des actions conjointes à mettre en place pour faire vivre ce réseau.

Cette programmation a aussi soutenu des opérations en direction de publics spécifiques, tels que les seniors et les personnes en situation de handicap. Ainsi, 2 opérations de la ludothèque du PNR ont permis d'investir dans des jeux destinés à un public large, de proposer des animations intergénérationnelles et la mise en place d'un cahier de jeux pour les personnes les plus isolées.

En 2021, l'association Affiche la Couleur, nouvel acteur du territoire qui œuvre pour une meilleure inclusion et accessibilité des personnes en situation de handicap, a proposé deux projets. Le GAL a permis le lancement de la Roulotte, ateliers itinérants (arts plastiques et musique) ouverts à tous, avec une attention particulière aux personnes en situation de handicap. Ce soutien a permis de vérifier l'intérêt et l'enjeu d'un tel projet qui se poursuit aujourd'hui. L'association a aussi réuni divers professionnels accueillant du public sur le territoire pour construire et installer des tableaux de langage assisté à destination des publics étrangers ou avec difficulté de langage.

Enfin, on peut citer le projet d'un répertoire des acteurs en santé du territoire, mis en place par le PNR, à la demande des habitants, mais aussi des acteurs eux-mêmes, afin de mieux connaître l'offre de soin du territoire.

Appui à deux initiatives culturelles

Si le renforcement de l'offre culturelle était un axe explicite de cette fiche action, peu de porteurs de projets ont sollicité le GAL sur cette thématique. Néanmoins, en 2022, deux projets ont été validés.

D'abord l'appui au travail de mise en valeur de la Résidence d'artistes de Néons-sur-Creuse, projet en cours.

De même, le GAL soutient le lancement d'une radio associative en Brenne : Radio Dynamo, qui émettra à l'été 2022 (projet en cours).

Conclusion

Cette fiche action a permis la mise en place de près de 20 projets très divers.

Le contexte COVID a joué un rôle certain dans la conduite de la programmation en faisant ressortir comme prioritaires des publics qui n'avaient pas forcément été ciblés au début de celle-ci.

De même, des problématiques telles que la mobilité ou l'accès aux soins, apparaissent comme prioritaires car l'évolution du contexte territorial et la crise sanitaire les a mis en exergue.

Il y a donc un enjeu important sur ces thématiques pour la programmation à venir, même si la diversité des projets montre l'intérêt de rester assez large et ouvert aux expérimentations dans tous les domaines.

Synthèse des projets financés :

2016-18 Veilleurs paysage : Sensibilisation citoyenne A	CPIE	9 079,08 €
2016-18 Veilleurs paysage : Renforcement réseau C	PNR Brenne	10 237,96 €
2016-18 Veilleurs paysage : Valorisation travaux B	PNR Brenne	21 734,04 €
2017 Répondre aux besoins de formation en Brenne	FR des MFR	11 863,16 €
2018 Etude d'opportunité pour une MFR- centre de ressources - en Brenne	FR des MFR	16 182,04 €
2018-20 Pôle culturel Ecomusée /Méobecq : transversalité, partage et mise en réseau	PNR Brenne	76 680,00 €
2017-18 Création réseau logements jeunes en Brenne	FOL Indre	5 154,20 €
2018 Colo#ados en Brenne	FOL Indre	8 000,00 €
2018 Le Jeu comme lien intergénérationnel	PNR Brenne	11 021,48 €
2018-19 Renforcement du réseau des acteurs jeunesse en Brenne	PNR Brenne	50 578,32 €
2019 Conception et mise en œuvre d'un séjour en Brenne "Nature et Cinéma"	CPIE	4 640,48 €
2019 SLJ Brenne : développement de l'offre de logement pour les jeunes en Brenne	FOL Indre	10 000,00 €
2021 Infolab : le numérique au service des jeunes	FOL Indre	15 000,00 €
2021 La Roulotte	Affiche la couleur	6 512,80 €
2021 Création et installation de TLA en Brenne	Affiche la couleur	8 000,00 €
2021-23 Le jeu, un remède contre l'isolement et la solitude	PNR Brenne	9 691,12 €
2022 Radio Dynamo, une radio de territoire(s)	Dynamo	20 000,00 €
2022 Valorisation de la résidence d'artistes de Néons-sur-Creuse	CDC Brenne-Val de C	24 646,90 €
2022-23 Réaliser un répertoire des acteurs de santé en Brenne	PNR Brenne	12 775,00 €

Reprise des indicateurs :

TYPE D'INDICATEURS	INDICATEURS	CIBLE	REALISATION
Réalisation	Nombre de dossiers programmés	20	19
Réalisation	Nombre de personnes concernées	4 000	Données non disponibles
Réalisation	Nombre d'initiatives liées au PCET mises en œuvre	5	0 : pas dans le cadre de LEADER
Résultats	Nombre d'emplois créés, soutenus	20	16
Résultats	Nombre de communes desservies par un service dit	5	+5

FICHE ACTION 4

Entreprendre en Brenne.

9 projets soutenus 205 151 €

Contexte et logique d'intervention de la fiche action

Le développement des activités économiques et plus globalement la création d'initiatives innovantes pour le Parc naturel régional de la Brenne est au cœur d'un territoire attractif et dynamique. L'ambition du Parc de la Brenne est d'accompagner les acteurs créateurs de dynamique économique et sociale qu'ils soient associatifs, entreprises, ou même simples habitants...

Structuration et développement de filières

Le travail mené par les acteurs locaux dans le cadre de cette fiche action a permis de soutenir 2 structures incontournables et inspirantes.

D'abord, les Ateliers de la Brenne ont mené un travail de développement important de leur activité tant sur le volet commercial que sur la structuration de filière (notamment pour Ose recyclage). Le programme LEADER a réellement permis à la structure d'opérer un virage primordial pour sa pérennité.

En 2017, LEADER participe au lancement de l'association Cagette et Fourchette, aux côtés du Pays Castelroussin-Val de l'Indre. Plateforme de massification pour l'approvisionnement en produits locaux de la restauration collective, l'association sera de nouveau soutenue en 2019 dans le cadre d'une coopération avec les GAL voisins (voir fiche action 5).

Accueillir et accompagner de nouveaux projets d'entreprise

Imaginer de nouveaux outils pour accompagner les créateurs d'entreprise était l'un des enjeux de cette fiche action.

C'était l'objet du projet Passerelles d'initiatives en Brenne qui a mis en réseau les porteurs de projets collectifs, associatifs mais souvent créateurs d'emplois. Ce projet s'est prolongé avec l'opération Arantèle (voir fiche action 1).

Le GAL a également participé à la mise en place de l'espace de co-working de la Brenne-Box à Mézières-en-Brenne (un des premiers espaces de co-working en milieu rural), en finançant le poste d'animation et d'accompagnement des co-workers. En 2 ans (2017 à 2019), plus de 40 co-workers et télétravailleurs ont utilisé le lieu.

Autre domaine sensible de l'entrepreneuriat, les professionnels de santé sont un public important à accueillir et à accompagner. C'est un des axes forts du contrat local de santé et le programme LEADER finance une expérimentation d'accueil particulièrement ciblé des étudiants et professionnels de santé, en lien avec de nombreux acteurs locaux. L'intérêt de ce travail est de deux ordres : l'expérience pour ce type de public mais aussi l'étude de la modélisation pour d'autres. En effet, si le manque de professionnels de santé est important sur le territoire, pouvoir accueillir leur famille et plus généralement tout type d'habitant sur le territoire est une problématique qui semble prégnante pour la future programmation.

Conclusion

Si cette fiche action n'a pas rempli tous les objectifs attendus, cela ne reflète pas forcément la réalité des projets développés sur le territoire (hors LEADER). En effet, d'autres dispositifs sont intervenus durant cette programmation, notamment via le plan de relance.

Le programme européen REACT-EU par exemple, a permis de soutenir le développement du tiers-lieu Carte Blanche, au Blanc.

Le FSE-FEDER est également un soutien important pour le développement économique, en particulier l'accompagnement à la création d'entreprise.

Une prochaine programmation devra tenir compte de ces nouvelles aides et des projets qui sont ainsi nés.

Synthèse des projets financés :

2016-17 Passerelles d'initiatives en Brenne	FOL Indre	14 721,10 €
2016-17 Développement de l'activité par le co-working et le télétravail tr1-1an	CDC Cœur de Brenne	35 365,28 €
2017-19 Développement de l'activité par le co-working et le télétravail tr2-2 ans	CDC Cœur de Brenne	65 571,84 €
2016-18 Développement commercial créations Mouchoir de Poche et OSE recyclage	Les ateliers de la Brenne	12 637,88 €
2019-20 Consolidation du développement d'Ose Recyclage. Une filière de valorisation de déchets bois en Brenne	Les ateliers de la Brenne	20 291,72 €
2018-19 Appui à la filière locale d'Ose recyclage pour déchets bois en Brenne	Les ateliers de la Brenne	21 556,72 €
2017-18 Animation coordination plateforme Brenne Castelroussin expérimentale	APPR / Cagette et fourchette	8 055,19 €
2018-19 Animation coordination plateforme Brenne Castelroussin expérimentale	APPR / Cagette et fourchette	20 052,40 €
2021-22 Accueillir les étudiants et professionnels de santé	PNR Brenne	6 898,70 €

NB : Certains dossiers ont été « découpés » pour des raisons techniques d'instruction.

Reprise des indicateurs :

TYPE D'INDICATEURS	INDICATEURS	CIBLE	REALISATION
Réalisation	Nombre de dossiers programmés	8	9
Réalisation	Nombre de tiers lieux mis en place	3	1
Résultat	Nombre d'emplois créés, soutenus	15 à 20 (créés : 1 à 5)	5 (créés : 2)
Résultat	Nombre d'événements favorisant l'interconnaissance entre acteurs économiques de différents secteurs d'activité	5	10

FICHE ACTION 5

Coopération interterritoriale et transnationale.

3 projets soutenus 35 243 €

Contexte et logique d'intervention de la fiche action

A l'initiative de plusieurs démarches de coopération avec d'autres territoires, le GAL du Parc naturel régional de la Brenne souhaite poursuivre le développement de partenariats nouveaux en lien avec la stratégie locale de développement.

Absence de coopération transnationale

Lors de l'élaboration de la stratégie locale de développement, plusieurs coopérations transnationales étaient envisagées : avec un GAL Ecossois, une région piscicole de République Tchèque et la région Warmie Mazurie en Pologne.

Seul un projet a été programmé en juin 2017 : un travail commun avec la Pologne sur les problématiques d'éducation à l'environnement et de valorisation du patrimoine naturel. Ce projet a été finalement abandonné suite au départ de la personne en charge du dossier et déprogrammé en juin 2018.

A ce moment, l'enveloppe LEADER était presque totalement fléchée, le GAL n'a pas recherché l'opportunité d'autres coopérations transnationales.

Des coopérations interrégionales « entre voisins »

Sur 3 projets de coopérations interrégionales menés avec des GAL de la Région Centre-Val de Loire, 2 d'entre eux ont été signés avec nos plus proches voisins.

C'est le cas du projet mené par Cagette et Fourchette en 2019 et 2020, qui a permis à l'association d'étendre son activité au secteur de la restauration commerciale sur le PNR Brenne et le Pays Castelroussin-Val de l'Indre et d'essaimer sur le territoire du GAL du Val de Creuse-Val d'Anglin.

En 2021, un accord de coopération est signé entre les 2 GAL Val de Creuse-Val d'Anglin et PNR Brenne et l'association Festiv'En Marche. Celle-ci a sollicité les 2 territoires pour la réalisation d'un projet culturel itinérant : une démarche de diffusion de spectacles (théâtre, clown, poésie, chanson...) dans des lieux classiques et d'autres plus insolites.

Ces deux projets se sont en quelque sorte retrouvés en coopération pour des raisons plus techniques que de fond. En effet, il s'agit d'un porteur de projet qui mène une action sur plusieurs GAL. Néanmoins, le principe de coopération reste enrichissant pour les territoires et leurs acteurs.

Le 3^{ème} projet de coopération interrégionale mené en Centre-Val de Loire concerne la Route Européenne d'Artagnan (projet en cours). Ce circuit équestre traversant la Région, le Comité Régional d'Equitation (CRE) a sollicité les 10 GAL concernés pour accompagner le déploiement de la route. L'Association Route Européenne d'Artagnan (AREA) et le Conseil Régional sont également signataires de l'accord de coopération. Le CRE a déposé une demande de financement auprès de 4 GAL (pour 1 poste régional chargé de la coordination du projet). Pour le PNR, la signature de l'accord de coopération, même sans apport financier LEADER, marque le soutien au projet, permet de participer aux comités de pilotages et de partager avec les autres territoires les différentes actions à mettre en place pour animer cet itinéraire.

Un projet de coopération entre PNR de France

Dès l'élaboration de la candidature, une dynamique s'est mise en place entre PNR de toute la France pour mettre en œuvre un projet de coopération autour de la promotion du tourisme de nature. Cette réflexion a abouti en 2019 à la signature d'un accord de coopération entre 8 PNR et 10 GAL. Le projet consistait à mener une étude sur les habitudes et attentes des publics nord européens en matière de tourisme ornithologique afin de définir un positionnement marketing commun. Cette étude a abouti à la mise en place d'actions individuelles dans chacun des territoires.

Pour le PNR Brenne, 2 types d'actions ont découlées de cette étude. La première consiste à développer des communications ciblées, notamment vers le public britannique (présence sur des salons, conférences, articles dans des magazines spécialisés). La seconde consiste à mettre en place des outils spécifiques à ce public pour faciliter l'organisation de séjours en Brenne.

Ce projet de coopération a réellement permis de voir la plus-value de LEADER car une étude aussi fine n'aurait jamais pu être menée sans ce soutien et sans « l'outil coopération ».

Conclusion

Le PNR est resté timide sur les projets de coopération, notamment transnationale. Néanmoins, on peut noter que les opérations autour de la Route Européenne d'Artagnan et le tourisme ornithologique ont montré la pertinence et la richesse de ce type de projet. Il serait intéressant de s'appuyer sur ces expériences pour développer d'autres coopérations par la suite.

Synthèse des projets financés :

Les PNR de France, destinations d'excellence pour le tourisme ornithologique	PNR Brenne	22 540,00 €
2019-20 Des produits locaux en circuits courts pour la restauration collective et traditionnelle	Cagette et fourchette	5 187,28 €
2020 – 2022 La Route Européenne d'Artagnan : déploiement d'un nouvel itinéraire équestre en Centre-Val de Loire	Comité Régional d'Equitation	<i>Signature de l'accord de coopération sans participation financière</i>
2021-22 La clé des chants	Festiv'En Marche	7 515,68 €

Reprise des indicateurs :

TYPE D'INDICATEURS	INDICATEURS	CIBLE	REALISATION
Réalisation	Nombre de dossiers programmés	4	3 + 1 sans financement
Réalisation	Nombre de projets de coopération transnationale	1 à 2	0
Réalisation	Nombre de partenariats trans-territoriaux	2, 3	3 + 1 sans financement
Réalisation	Nombre d'emplois créés, soutenus	2	1
Résultat	Nombre de territoires partenaires mobilisés dans les projets de coopération	5	13 (+10 coopé d'Artagnan)
Résultat	Nombre d'acteurs locaux mobilisés	10	?

FICHE ACTION 6

Animation et fonctionnement du GAL.

261 220 €

Contexte et logique d'intervention de la fiche action

La mise en œuvre du programme LEADER s'appuie sur une animation et une gestion dédiée. Elle permet à la fois d'initier des dynamiques de territoire et d'assurer un suivi administratif et financier.

Le GAL doit aussi assurer des actions de suivi et d'évaluation de l'avancement du programme et de ses réalisations.

Une relative stabilité dans l'animation

Au cours de cette programmation, le GAL a fait le choix de consacrer 1,5 ETP au fonctionnement du GAL, avant de réduire à 1 ETP en 2018 (modification de la convention GAL/Région/ASP).

Ce travail est partagé entre une animatrice et une secrétaire.

Le poste d'animation a été occupé par 2 personnes. Sophie Lesage jusqu'en août 2018, puis Gwladys Foulatier. Il n'y a pas eu de vacance de poste, ce qui a permis d'assurer un suivi des dossiers en continu.

Le poste de secrétariat est occupé par Stéphanie Lavaud qui a suivi l'ensemble de la programmation.

Une animation plus large que le dispositif

L'animation du dispositif passe évidemment et avant tout par l'accompagnement des porteurs de projet. Sur le territoire, LEADER est connu des acteurs locaux, le travail de communication sur le dispositif pour attirer des porteurs de projets n'est pas nécessaire. Par contre l'accompagnement reste incontournable et demande un suivi du démarrage du projet jusqu'au paiement.

La pluralité des projets oblige aussi l'animatrice à participer à de nombreuses rencontres et concertations et suivre les réflexions dans différents domaines. Certains aboutissent à la mise en place de projets dans le cadre de LEADER (santé, jeunesse...) et d'autres non, ou pas pour le moment (Vie sociale des seniors, tiers-lieux, mobilité...).

Cela passe enfin par la participation à un réseau plus large : les travaux du réseau rural régional, Oxygène, les rencontres entre animateurs et animatrices LEADER (en département ou en région), le réseau rural national et l'association LEADER France.

Un travail continu avec le service instructeur et l'autorité de gestion

L'équipe de gestion et d'animation du GAL a aussi eu pour mission de travailler au mieux les dossiers avec les porteurs de projets afin de fluidifier l'instruction. Cela a nécessité un travail en lien avec les services de la DDT, parfois ceux de la Région et la mise en place d'outils de suivi.

Conclusion

Malgré la complexité administrative du dispositif, l'équipe technique du PNR, a réussi à faciliter la mise en œuvre de projets sur le territoire, en s'appuyant aussi sur les membres du GAL et leur réseau pour porter des projets, faire émerger de nouvelles idées et faire connaître LEADER.

L'enjeu est bien de faire de LEADER un outil qui répond à son ambition : un levier pour l'expérimentation dans les territoires ruraux.

Synthèse des dossiers financés :

2015-16 animation du GAL PNR B (1,5 ETP)	49 177,42 €
2017 animation du GAL PNR B (1,5 ETP)	42 837,32 €
2018 animation du GAL PNR B (1 ETP)	32 977,00 €
2019 animation du GAL PNR B (1 ETP)	32 591,51 €
2020 animation du GAL PNR B (1 ETP)	33 805,33 €
2021 animation du GAL PNR B (1 ETP)	30 941,99 €
2022 animation du GAL PNR B (1 ETP) <i>en cours d'instruction</i>	38 890,13 €

Reprise des indicateurs :

TYPE D'INDICATEURS	INDICATEURS	CIBLE	REALISATION
Réalisation	Nombre de dossiers déposés hors animation du GAL	60	54
Réalisation	Nombre d'emplois créés, soutenus	1	2
Réalisation	Nombre d'évaluations réalisées	2	2
Réalisation	Nombre de porteurs de projets différents	30	18
Résultat	Nombre de dossiers programmés hors animation du GAL	60	52
Résultat	Nombre de réunions du GAL	18	20

Conclusion

La programmation 2014-2022 menée par le GAL du PNR Brenne a su globalement relever les défis qu'il s'était donné : s'appuyer sur la mise en réseau d'acteurs pour développer des projets innovants sur le territoire.

En participant au financement d'ingénierie et d'animation territoriales, par exemple grâce aux appels à initiatives, le programme a permis l'émergence d'opérations dans de nombreux domaines : santé, tourisme, valorisation des produits et savoir-faire, jeunesse...

Le programme a rendu possible la réalisation de projets, grâce à un financement conséquent. C'est un véritable coup de pouce qui encourage les porteurs de projets à se lancer et à aller chercher d'autres partenaires. L'enquête réalisée auprès des porteurs de projets met en évidence cet aspect. Sur les 29 réponses obtenues, 23 ont pointé comme atout principal au programme « un soutien financier qui n'aurait pu être mobilisé ailleurs ».

Si cet effet levier est reconnu par les acteurs locaux, il est cependant souvent limité par des délais d'instruction et de paiement trop longs. 28 répondants à l'enquête ont pointé cet aspect comme le principal inconvénient du programme. Cela contraint des porteurs de projet à renoncer à mener des actions qui correspondraient pourtant à la stratégie locale de développement. C'est pourquoi la possibilité de versement d'un acompte serait un atout pour diversifier les porteurs de projet sur la prochaine programmation.

L'appui technique de l'équipe technique du PNR pour les porteurs de projets est reconnu. Il encourage à développer des outils facilitateurs pour la gestion administrative et comptable du dossier afin de dégager du temps d'accompagnement dans la conduite du projet et la mise en réseau.

Enfin, l'expérience LEADER du PNR Brenne est une chance car au-delà des projets soutenus, il permet de mobiliser les acteurs locaux, notamment au sein du GAL. Cette gouvernance atypique est une richesse pour le territoire, participe à la diversité des projets (et des porteurs de projets) et est un véritable moteur d'innovation.

Cette forte mobilisation, observée tout au long du programme, se poursuit aujourd'hui avec les premières réflexions autour de la future stratégie locale de développement. Plus qu'un financement historique, en Brenne, LEADER est connu et reconnu pour son effet levier qui donne un souffle indispensable à l'innovation dans les territoires ruraux.